

Développement Local

SYNDICAT MIXTE DES MONTS D'OR : UN REMPART À L'URBANISATION



CRÉATION : 1996, successeur d'un syndicat créé en 1984

NATURE : Syndicat mixte ouvert

ADHÉRENTS : Albigny, Chasselay, Collonges, Couzon, Curis, Limonest, Lissieu, Poleymieux, Saint-Cyr, Saint-Didier, Saint-Germain, Saint-Romain, le Grand Lyon, le Conseil général du Rhône

ESPACE CONCERNÉ : 3 000 ha d'espaces naturels et agricoles

SIÈGE : Limonest

PRÉSIDENT : Max Vincent, 63 ans, conseiller général, maire de Limonest, conseiller communautaire

EFFECTIF : 3 personnes

BUDGET ANNUEL :
Environ 650 000 €

Les Monts d'Or comptent 3 000 ha d'espaces naturels et agricoles

Les Monts d'Or semblent être restés très verts malgré une localisation au sein même de l'agglomération lyonnaise. Ce n'est pas un hasard. Ce n'est pas non plus le fait de la base aérienne. C'est le fruit d'une volonté politique lisible au travers des documents d'urbanisme et du travail à la fois de fond et de lobbying du Syndicat Mixte des Monts d'Or. Le SMMO a été créé pour cela : veiller au maintien de la nature et de l'agriculture, juste à côté de la ville.

Préserver, gérer et mettre en valeur les espaces naturels et agricoles périurbains que compte le territoire, telle est la mission du Syndicat Mixte des Monts d'Or. Pour son directeur, Yvon Leprince, on est en présence d'une sorte de « Parc Naturel Régional light » qui doit faire face à une pression urbaine phénoménale au niveau du foncier et de la demande de loisir. « La notion de

ruralité a tendance à disparaître au profit de la notion d'espaces publics, avance-t-il. Les gens n'ont plus de contact avec le monde rural et perdent la notion d'espaces de production agricole, d'espaces de biodiversité. Pour protéger ces espaces, il faut des outils mais il faut également une prise de conscience. On est en plein dans la question du développement durable ! ». « Si

on continue à urbaniser, en 2030, l'autosuffisance agroalimentaire ne sera plus qu'un souvenir », rappelle-t-il encore, soutenu par son président, Max Vincent, qui va même plus loin : « Nous voulons créer les conditions pour accueillir de jeunes agriculteurs ». Ambition qui passe effectivement par la préservation de l'espace agricole mais aussi par la faisabilité économique d'une installation. La réunion de ces deux conditions est difficile. C'est l'objet de l'une des plus fortes actions du SMMO. Un travail de longue haleine qui implique de résister aux propriétaires terriens (qui sont ou non des agriculteurs) désireux de voir leur tènement devenir un jour constructible et qui les laissent bien souvent

en friche pour convaincre de leur inutilité.

Pour Yvon Leprince, les PLU ne sont pas assez dissuasifs. « Certains propriétaires attendent avec l'espoir que les prochains documents d'urbanisme leur soient favorables ». D'où la nécessité d'une prise de conscience puisque sans elle, rien ne dit que dans l'avenir, les futurs élus auront à cœur de conserver les espaces naturels et agricoles qui occupent actuellement 3 000 ha dans les Monts d'Or.

Sans attendre une prise de conscience certaine et durable, le Conseil général a actionné un nouvel outil réglementaire baptisé « Protéger les Espaces Naturels et Agricoles Périurbains » (PENAP). Le principe

est de définir des périmètres naturels et agricoles (qui doivent déjà être inscrits comme tels dans le PLU) qui conserveront cet usage à jamais (sauf intérêt public supérieur). En effet, le document PENAP s'imposera aux SCOT. Et la protection semble assez efficace puisque, pour y déroger, il faudra un décret interministériel. Sur le territoire des Monts d'Or, 90 % des espaces naturels et agricoles sont intégrés au PENAP qui fait actuellement l'objet d'une enquête publique.

Cette nouvelle politique n'empêchera pas le SMMO de poursuivre ses actions dont voici les principales.

UNE POLITIQUE FONCIÈRE ULTRA-VOLONTARISTE

Les 3 000 ha de surfaces naturelles et agricoles que comptent les Monts d'Or sont à 90 % des propriétés privées. Les interventions sont donc délicates. Mais le SMMO a une volonté féroce de maintenir l'agriculture et travaille de manière très volontaire, avec la Safer (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural), sur la question du devenir des terres agricoles. Car ici comme partout, les agriculteurs en place ne trouvent pas forcément de successeurs. « Auparavant, les enfants des agriculteurs prenaient la suite de leurs parents et, de fait, pou-

vaient vivre de leur travail puisqu'ils n'étaient que peu endettés, explique Yvon Leprince. Aujourd'hui, ce n'est souvent plus le cas et les nouveaux arrivants doivent s'endetter de manière trop importante pour les terres, les bâtiments et le matériel. » Le SMMO et la Safer essaient donc de saisir la moindre opportunité d'acheter des terrains agricoles. C'est un moyen d'assurer la pérennité de la fonction de production des terres et un moyen de fournir un outil de travail à un jeune agriculteur à moindre coût (en le louant). La difficulté est toujours la même : convaincre le propriétaire de vendre en terrain agricole et de ne pas espérer une modification du PLU qui lui ferait prendre de la valeur. L'histoire est la même sur les bâtiments avec encore plus de difficultés. « Pendant longtemps, nous avons été vus comme des Don Quichotte ou des kolkhoziens, sourit le directeur. Cela change petit à petit ». Et cela change parce que cela fonctionne ! En 2011, trois associés, en reconversion professionnelle, ont créé un GAEC de maraîchage bio (le GAEC du Boul d'or) sur des terrains du SMMO à Neuville. Vente à la ferme, au marché et en AMAP : un bel exemple de circuit court. Autre exemple bien différent avec le GAEC du bouc et de la treille. Dans ce dossier, deux agri-



Sans les conventions d'entretien que le SMMO passe avec les agriculteurs et les chasseurs, certaines parcelles seraient abandonnées et boisées

culteurs partant à la retraite ont fait don de bâtiments d'exploitation au SMMO afin d'alléger le montant des parts que devaient racheter leurs successeurs. Evidemment, il faut de la générosité pour cela et l'expérience est difficile à reproduire...

UNE MISE EN VALEUR POUR SUSCITER LE RESPECT

On l'aura compris, les Monts d'Or n'ont pas vocation à devenir un terrain de jeux où se multiplieraient les espaces de loisirs. Il est cependant possible de profiter en douceur de cette nature grâce à des sentiers entretenus, balisés et jalonnés de panneaux explicatifs. Au total, le SMMO gère 160 km d'itinéraires pédestres généralistes plus des sentiers thématiques (rapaces,

géologie, cabornes, eau...). Par le passé, une autre politique a mobilisé le SMMO : la réhabilitation des anciennes décharges. Des décharges de déchets inertes, dans d'anciennes carrières. Mais aussi de véritables décharges sauvages. En général, ces espaces ont été réaménagés en espaces publics avec parking et pelouse (exemple : devant le restaurant Aux Montagnards à Saint-Didier). L'intégralité des sites aujourd'hui été traitée.

UNE COMMUNICATION MULTICANAUX

Pour sensibiliser, il faut communiquer. Le SMMO applique cette recette en direction de différents publics, toujours dans l'optique d'expliquer la nécessité de protéger



Le GAEC du Boul d'Or à Neuville (maraîchage bio). Une nouvelle implantation rendue possible grâce aux réserves foncières du SMMO



Le site de Giverdy, en face du restaurant Les Montagnards. L'ancienne carrière, comblée en déchets inertes, a été transformée en un pré et un parking

les espaces naturels et agricoles. Un livret est édité, comprenant des fiches d'information sur tous les sentiers des Monts d'Or. Des panneaux sont apposés sur lesdits sentiers. Un site web a été mis en place dès le début des années 2000. Enfin, des animations, réalisées dans les écoles par des associations, sont financées par le SMMO. Un moyen d'assurer la prise de conscience voulue pour l'avenir.

DES PARTENARIATS POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES

Au sein des 3 000 ha d'espaces naturels et agricoles des Monts d'Or, certains tènements sont menacés d'abandon. Terrains difficiles d'accès, parcelles peu avantageuses d'un point de vue agronomique, espaces sans exploitants... Ces terrains sont répertoriés par les associations environnementales qui en informent le SMMO. « Sur ces parcelles, il y a un risque de boisement général qui affecterait la diversité du paysage et la biodiversité », indique Yvon Leprince. Le SMMO juge donc qu'il faut entretenir ces lieux. Et pour cela, il passe des conventions d'entretien avec des agriculteurs. Concrètement, il s'agit de subventions. Sur d'autres parcelles, ce sont les chasseurs qui interviennent puisqu'ils ont, eux aussi, intérêt à conserver la biodiversité. Et dans d'autres endroits encore, le SMMO intervient en régie.



Pour permettre au public de découvrir les Monts d'Or, le SMMO a balisé 160 km d'itinéraires généralistes plus des sentiers thématiques

UNE RESTAURATION DU PETIT PATRIMOINE TOUJOURS D'ACTUALITÉ

Fours à chaux, fours à pain, lavoirs, cabornes, tout le petit patrimoine d'antan, qui participe au charme des Monts d'Or, est restauré depuis les années 1990. Un maçon à la retraite, bien connu sur le territoire, M. Pétel, travaille en étroite collaboration avec le SMMO sur ce sujet. Sujet qui, visiblement, est loin d'être tari.

UNE NÉCESSAIRE GESTION DE LA PROPRETÉ

Sur les parkings, les sites publics et les sentiers, un réseau de corbeilles a été mis en place. Il permet de récupérer 300 m³ de déchets par an. Autant d'ordures qui ne vont pas dans la nature, même si les volumes récupérés dans les décharges sauvages sont bien plus grands. En effet, quelque 1 000 m³ sont récupérés chaque année dans la nature : déchets ménagers, matelas, réfrigérateurs, plaques

de fibrociment (contenant de l'amiante, donc posant problème), alors que le territoire est équipé en déchetteries ! Le SMMO travaille avec les brigades vertes du Département pour collecter ces déchets. Une police de l'environnement avait été mise en place mais son maintien coûtait trop cher. Des actions ciblées (certains sites à certaines heures) sont aujourd'hui envisagées avec les polices municipales.

■ Alban Razia



Informier le public est l'une des missions du SMMO. Les sentiers de promenade sont l'occasion de sensibiliser à la préservation des espaces naturels et agricoles



Le SMMO a posé d'innombrables corbeilles dans les Monts d'Or qui permettent de récupérer 300 m³ de déchets par an. Malgré tout, 1 000 m³ sont récupérés chaque année dans la nature